



École Nationale Supérieure de  
Mécanique et des Microtechniques

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 1

**CAC  
DU 03 MARS 2022**

- Nombre de membres en exercice : 39
- Nombre de membres présents : 25
- Nombre de membres représentés : 2
- Quorum : 20

### **Relevé des délibérations du CAC du 02.12.2021**

Les membres du CAC approuvent, à la majorité des votants, le relevé des délibérations du CAC du 2 décembre 2021 (cf. annexe n°1).

#### **↳ VOTE :**

- **Votant** : 27
- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 2
- **Suffrages exprimés** : 25
- **Pour** : 25
- **Contre** : 0

*Fait à Besançon, le 03 mars 2022*

**Professeur Pascal VAIRAC  
Directeur de l'ENSMM**



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'ENSMM**

***Séance du jeudi 2 décembre 2021 – 14 h 30***

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émergence ci-après.

La séance débute à 14 h 45.

La séance est ouverte par le Directeur qui énonce l'ordre du jour.

Le DGS fait état des membres présents. Christophe Varnier, Morvan Ouisse, Nathalie Boudeau, Laurence Mangenot, Henrik Lenoir, Virginie Blondeau-Patissier sont excusés. Il énonce les procurations : Zeina Al Masry donne procuration à Roberta Tittarelli, Sylvaine Mallet donne procuration à Christophe Dielemans, Damien Teyssieux donne procuration à Jean-Marc Nicod, Samuel Margueron donne procuration à Nicolas Ratier, Yann Le Gorrec donne procuration à Emmanuel Foltête.

➤ **APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DU CAC DU 7 OCTOBRE 2021**

Le Directeur rappelle les points abordés lors de la séance.

Une remarque est faite sur la discussion relative à la réflexion du concours de recrutement. Le relevé de délibérations sera repris en détaillant davantage ce sujet.

Le Directeur soumet l'approbation du relevé des délibérations du CAC du 7 octobre 2021 au vote. Les membres du CAC approuvent le relevé des délibérations du CAC du 7 octobre 2021 à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).

➤ **ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS A LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPÉTENTE A L'ÉGARD DES ÉTUDIANTS**

Le DGS rappelle l'objectif d'élire, parmi les membres du CAC, la section disciplinaire compétente à l'égard des étudiants. Cette commission doit être constituée de 8 membres répartis comme suit : 2 professeurs, 2 autres enseignants-chercheurs ou enseignants, 4 usagers. La parité doit être respectée au sein des 3 collèges. Les représentants de la section disciplinaire doivent obligatoirement être membres du CAC.

Il précise que la section est sollicitée lors des affaires à traiter mais ne se réunit pas en section plénière. Pour chaque dossier le Président désigne 4 représentants (2 élèves et 2 représentants de personnel) qui se réuniront pour statuer sur l'affaire en question.

Le DGS énonce la liste des candidats pour chaque collège :

- Collège A (Professeurs des Universités – 6 électeurs "homme" et 1 électeur "femme") :
  - Nathalie Boudeau
  - Michel Devel

Dans le respect de la parité, Nathalie Boudeau est directement élue. Le vote ne s'effectuera que sur le candidat unique "homme".

- Collège B (Enseignants-chercheurs et autres enseignants – 11 électeurs) :
  - Damien Teyssieux
  - Sylvaine Mallet

- Collège des usagers (élèves titulaires et suppléants qui sont électeurs soit 16 électeurs) :
  - Bérangère Colin
  - Esther Pierron
  - Étienne Boniteau
  - Quentin Loison

Le DGS rappelle que l'élection doit être réalisée par collège et par sexe. Les représentants du collège votent aussi bien pour la candidate que pour le candidat. Concernant les élèves, des listes ont été constituées pour le vote. Les résultats des votes seront communiqués à l'ensemble des membres du CAC. Les procurations seront prises en compte pour l'élection.

Il est procédé au vote du collège A, puis à celui du collège B et enfin à celui du collège des usagers. Le dépouillement est effectué.

Les résultats sont les suivants :

- Pour le collège A : 7 électeurs, 5 votants. **Michel Devel est élu à l'unanimité des votants**
- Pour le collège B : 11 électeurs, 6 votants. **Sylvaine Mallet et Damien Teyssieux sont élus à l'unanimité des votants**
- Pour le collège des usagers : 16 électeurs, 2 votants. **Bérangère Colin, Esther Pierron, Étienne Boniteau et Quentin Loison sont élus à l'unanimité des votants.**

Le DGS et le Directeur remercient les élus.

Le DGS poursuit en précisant que la section disciplinaire doit élire en son sein 1 Président et 2 Vice-Présidents parmi les membres élus des collèges des personnels. Dans la mesure où il n'y a qu'un seul représentant élu présent dans la salle, et que, pour cette élection, doivent être présents au moins la moitié des membres élus de ces 2 collèges, le DGS propose à Michel Devel d'organiser cette élection par courrier électronique.

#### ➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Directeur mentionne qu'il n'y a pas eu de questions reçues en amont de la séance.

À titre exceptionnel, les 2 VP animateurs de la CFVU et de la CR participant à des ateliers stratégiques avec l'HCÉRES (dans le cadre de l'évaluation de l'École), le Directeur reprend sa délégation de manière provisoire et les deux commissions se dérouleront successivement.

Le Directeur remercie les participants et clôture la séance.

La séance est levée à 15 h 15.



École Nationale Supérieure de  
Mécanique et des Microtechniques

LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'ENSMM

le Jeudi 2 décembre 2021 - 14h30

	Pouvoir donné à	Signatures
VAIRAC Pascal		
VARNIER Christophe		
OUISSÉ Morvan		
AL MASRY Zeina	Excusé Procuration	no
BOUDEAU Nathalie	Excusé	
DIELEMANS Christophe		
FOLTETE Emmanuel		
GILBIN Alexandre		
HUMBERT-WILHELM Amélie		
MALLET Sylvaine	Excusé Procuration à Christophe DIELEMANS	
MOUGEOT Emilie	Excusé	
NICOD Jean-Marc		
TEYSSIEUX Damien	Excusé Procuration	
BELABBES Hamza		
BREEMERSCH Auxane		
DOUKALI Linda		
INANE Achraf		
LESCIEUX Hugo		
LETAILLER Sarah		
PEYTAVIN Chloé		
PIERRON Esther		
CAGNE Laurent		
MANGENOT Laurence	Excusé	
KRAJEWSKI Sophie		
LE NOAN Christine		
VARESCON Firmin		
CHOLLEY Nathalie		
DEVEL Michel		
FONTAINE Michaël		Visio
GALLIOU Serge		
GRAILHE Pierre		
LE GORREC Yann	Excusé Procuration	
LENOIR Henrik	Excusé	
MARGUERON Samuel	Excusé Procuration	
RATIER Nicolas		
ROSSETTI Emmanuel		
TITTARELI Roberta		no
ACHABAR Hala		
DAGUERRE Hugo		
BLONDEAU-PATISSIER Virginie	Excusé	
BOUVIER Salima		
BREZILLON Patrick		Visio
BUENO Marie-Ange		Visio
SANCHETTE Frédéric		
TESSIER Gilles		Visio
BRUNET Michel		Visio
FROMENTIN Guillaume		Visio
MAUPIN David		
ROBERT Eric		